

**PROCES-VERBAL DU CCAS DU 9 MARS 2026**  
**COMMUNE DE VILLENAUXE-LA-GRANDE**

La réunion a débuté le 9 mars 2026 à 17h15 sous la présidence de Madame CARPANESE Barbara, présidente du CCAS.

**Membres présents :**

Madame CARPANESE Barbara  
Madame CROUZET Réjane  
Madame GARNIER Bernadette  
Madame LEGRAS Nicole  
Madame LEREDOTTE Sylvie  
Monsieur TERRILLON Jean-Claude  
Monsieur VALADIER Michel  
Monsieur ZAMBEAUX JEAN-PAUL

**Membres absents représentés :**

-

**Membres absents :**

Monsieur BERGER Damien  
Secrétaire de séance : Madame GARNIER Bernadette  
Le quorum (plus de la moitié des 9 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

2026\_001 - Budget CCAS - Approbation du compte financier unique 2025  
2026\_002 - Budget du CCAS - Affectation du résultat de l'exercice 2025

|                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------|
| <b>2026_001 - Budget CCAS - Approbation du compte financier unique 2025</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------|

Il est fait lecture du compte financier unique établi contradictoirement entre l'ordonnateur et le trésorier aux membres du conseil d'administration.

| Compte financier unique<br>CCAS |                                        | Dépenses | Recettes | Solde (+ ou -)    |
|---------------------------------|----------------------------------------|----------|----------|-------------------|
| Section de<br>fonctionnement    | Résultats propres<br>à l'exercice      | 5 425.65 | 9101.65  | 3 676             |
|                                 | Solde antérieur<br>reporté (ligne 002) |          | 1 986.63 | + 1 986.63        |
|                                 | Excédent global                        |          |          | <b>+ 5 662.63</b> |
| Section<br>d'investissement     | Résultats propres<br>à l'exercice      | 0        | 0        | 0                 |
|                                 | Solde antérieur<br>reporté (ligne 001) |          | 49.35    | 49.35             |
|                                 | Excédent global                        |          |          | <b>+49.35</b>     |

|                                          |                |   |   |                   |
|------------------------------------------|----------------|---|---|-------------------|
| <b>Restes à réaliser au 31 Décembre</b>  | Fonctionnement | 0 | 0 | 0                 |
|                                          | Investissement |   |   |                   |
| <b>Résultats cumulés (y compris RAR)</b> |                |   |   | <b>+ 5 711.98</b> |

Pas de question

### 7 voix pour

Hors de la présence de la présidente, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte financier unique 2025.

### 2026\_002 - Budget du CCAS - Affectation du résultat de l'exercice 2025

Mme GARNIER présente le résultat de l'exercice 2025 du CCAS.

Le compte financier unique fait apparaître :

#### Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 49.35 €  
 Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 1 986.63 €

#### Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : 0  
 Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 3 676.00 €

#### Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0 €  
 En recettes pour un montant de : 0 €

#### Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil d'administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

#### Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0 €

#### Ligne 002 :

Pas de question.

### 8 voix pour

Le conseil d'administration décide d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 du budget du CCAS comme il suit :

**Questions diverses**

Aucune

Les sujets étant épuisés, la Présidente lève la séance à 18h15.

Madame GARNIER Bernadette



Secrétaire de séance

Madame CARPANESE Barbara,



Présidente

